ISSN: 1824-7482

Publif@rum 26, 2016

Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete

Anna GIAUFRET

De « Martin » à « crétin » : les formes nominales d’adresse entre fonction allocutive et fonction prédicative

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell’Università di Genova

Pour citer cet article :

Anna GIAUFRET, *De « Martin » à « crétin » : les formes nominales d’adresse entre fonction allocutive et fonction prédicative*, Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete , Publifarum, n. 26, pubblicato il 2016, consultato il 04/05/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=361

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

http://www.farum.it/publifarum/

http://www.farum.it

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=361

Document généré automatiquement le 04/05/2024.

De « Martin » à « crétin » : les formes nominales d’adresse entre fonction allocutive et fonction prédicative

Anna GIAUFRET

Table

Introduction

1. Définition de l’objet et de la problématique

2. Prédication posée et présupposée

3. Intention, interprétation et performativité

4. Prédication et support

5. Prédication adjectif/nom /nom propre

6. Conclusion

Bibliographie

Résumé

S’il est évident que les formes nominales d’adresse (FNA) ont une fonction allocutive, c’est-à-dire d’instaurer ou de maintenir une relation avec l’interlocuteur, elles ont parfois aussi une fonction prédicative. Nous essaierons de décrire le fonctionnement de la prédication dans les FNA, par une réflexion sur le rapport entre posé et présupposé, par l’analyse des relations entre thème et rhème, ainsi que par la question de la prédication par l’emploi d’un nom propre.

Abstract

If nominal forms of address (NFAs) have an evidently allocutive function, that is to say the function to establish and maintain a relation with the interlocutor, they sometimes also have a predicative function. In this paper, we will try to describe the functioning of predication in NFAs though a reflection on the relationship between posed and pre-supposed information, though the analysis of the relation between theme and rheme, and by examining the question of predication through the use of proper nouns.

À « ma che ci vuole ? » Sergio

Introduction

Si Ducrot analyse dans son célèbre ouvrage « ce qui, dans le sens d'un énoncé (dans le « dit »), concerne l'apparition de cet énoncé (le « dire ») » (DUCROT 1984 : 7), les termes d'adresses (noms et pronoms) sont bien ce qui, dans un énoncé, concerne la réception de cet énoncé.1 Pour reprendre les propos de C. Détrie, « [l'apostrophe] marque l'intrusion explicite de l'énonciation dans l'énoncé, ce qui en propose une interprétation non seulement descriptive, mais aussi déictisante, explicitant la sphère coénonciative » (DÉTRIE 2006 : 47).

Toutefois, cette sphère coénonciative peut se construire par l'emploi de formes différentes :

- formes d'adresse appartenant à un paradigme consacré (pronoms, noms propres, titres, termes de parenté, etc.) ;
- formes non codifiées, c'est-à-dire comportant un certain degré de créativité ;

afin de mettre en œuvre des opérations langagières différentes2, notamment :

- attirer l'attention de l'interlocuteur3 ;
- maintenir le contact avec l'interlocuteur ;
- sélectionner un interlocuteur parmi d'autres ;
- dire quelque chose sur l'interlocuteur.

Les trois premières catégories correspondent à ce que Garner, dans son analyse des emplois non référentiels des noms propres4 appelle « calling contexts » (« using someone's name for the purpose of attracting his attention » ; GARNER 1971 : 365), « addressing contexts » et « distinguishing contexts »5 La dernière, qui peut accompagner les trois autres, relève d'une modalité prédicative.

En effet, s'il est évident que les formes nominales d'adresse (FNA) ont une fonction allocutive, c'est-à-dire d'instaurer ou de maintenir une relation avec l'interlocuteur, elles ont parfois aussi une fonction prédicative : s'adresser à quelqu'un en l'appelant « Martin » ou « crétin » n'est pas du tout la même chose.

Nous allons donc tenter d'éclaircir comment une analyse linguistique peut faire la part de ces deux fonctions dans le même acte énonciatif. Nous allons partir d'une définition de la problématique pour aborder ensuite quelques points de détail à l'aide d'exemples forgés ou rencontrés au fil de notre expérience.

1. Définition de l'objet et de la problématique

Les termes d'adresse (TA) ont été définis par C. Kerbrat-Orecchioni comme « l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son (ses) allocutaire(s) » (KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 15). Dans cet ensemble, qui comprend des formes pronominales (et notamment la distinction « tu/vous » en français) et des formes nominales, nous allons nous concentrer

uniquement sur ces dernières. Les FNA, comme tous les TA, sont des « relationèmes », c'est-à-dire qu'elles contribuent de façon déterminante, non seulement à exprimer, mais aussi à construire la relation interpersonnelle entre locuteur et allocutaire. Les FNA prototypiques (c'est-à-dire correspondant au type standard[6]), possèdent un certain nombre de caractéristiques[7] :

- elles co-réfèrent avec une deuxième personne qui coïncide avec l'allocutaire, même si souvent, d'un point de vue syntaxique, cette personne n'est pas exprimée (on pourrait dire qu'en l'absence de personne explicite, on considère qu'il s'agit de la deuxième. Ex. : « Hier, mon amour, je me suis perdue… ») ;

- elles sont syntaxiquement détachées, c'est-à-dire non intégrées syntaxiquement à la phrase. Souvent (mais pas toujours), le détachement se produit aussi dans la courbe intonative : comparez l'intonation de « Charles, viens ! » avec celle de « Charles vient », pourtant homophones.

Il nous semble toutefois que la distinction entre FNA allocutives et FNA prédicatives mérite encore quelques réflexions qui nous amènent à approfondir les modalités de mise en œuvre de la prédication. En effet, au cours de notre travail au sein d'un groupe de recherche sur les FNA, nous nous sommes convaincue de l'existence d'une sorte de clivage entre des FNA à dominante allocutive et des FNA à dominante prédicative, qui nous amènera à réfléchir sur l'affirmation de D. Lagorgette : « les insultes, ou axiologiques négatifs, qui sont des termes d'adresse » (Lagorgette 2006 : 22).

Nous allons donc essayer d'enquêter du côté des problématiques suivantes :

- rapport entre posé et présupposé ;

- intention, interprétation et performativité ;

- rapport entre prédication et support ;

- la prédication par l'emploi du nom propre.

2. Prédication posée et présupposée

Alors que la fonction allocutive repose essentiellement sur des présupposés (concernant, entre autres, la relation entre locuteur et allocutaire), la fonction prédicative se fonde sur un nouvel élément d'information : le posé. Cette question a déjà été abordée par plusieurs spécialistes des FNA, par exemple D. Perret :

> « Dans « John » le nom est avant tout le support déictique du message qui est signifié par l'intonation. « Cela signifie-t-il que le terme d'adresse constitue le prédicat d'une assertion ? Apparemment, si je dis « Pierre », mon assertion est un peu limitée, puisqu'on s'accorde traditionnellement à dire que le nom propre n'a pas de sens. Toutefois, lorsque j'énonce un nom propre au vocatif, j'affirme : vous êtes un être humain, je connais votre nom, je vous connais, ce nom est le vôtre. Ces données peuvent être interprétées comme des « présuppositions » ou « suppositions » : pour que j'emploie un nom propre comme « Pierre » au vocatif, il est supposé : 1) quant à l'allocuteur [sic] : qu'il soit un être humain, mâle, qu'il porte ce nom ; 2) quant au locuteur : qu'il connaisse le nom de cette personne, par conséquent cette personne. Mais si ces données sont bien supposées (et fondent l'adéquation du message à la situation), elles n'en sont pas moins affirmées dans l'énonciation du nom. Ces données (hors du langage) impliquent (au sens de l'implication connective où il existe une connexion entre l'antécédent et le conséquent) l'énoncé d'une certaine affirmation, qui les contient et qui, en retour, les implique » (Perret 1968 : 6)[8].

En effet, tous les FNA contiennent une forme de prédication, même si elle est très faible, qu'il est possible de classer sur trois axes, selon qu'elle porte sur le locuteur, l'allocutaire ou la relation entre les deux.

Ainsi que l'affirme Perret à propos de ce qu'elle nomme les « appellatifs » :

> […] un appellatif peut être analysé sous trois points de vue :
> a) Il a un caractère déictique : il permet l'identification d'un référent (avec l'aide de toutes les indications que peut apporter la situation).
> b) Il a un caractère prédicatif : le sens de l'appellatif choisi, s'il en a un, et même si celui-ci est pauvre, permet d'effectuer une certaine prédication explicite.
> c) Il manifeste les relations sociales : par cela il permet d'effectuer une deuxième prédication, sous-entendue, qui est celle de la relation sociale à la personne désignée (PERRET 1970 : 115).

Au minimum, la FNA prédique à l'allocutaire qu'il est l'allocutaire, que le locuteur a une certaine connaissance de l'allocutaire (qu'il s'appelle X, que c'est un professeur, que c'est une femme). Mais, dans ce cas, c'est finalement une prédication qui porte sur le locuteur et non pas sur l'interlocuteur. Dans l'exemple : « Pardon, Madame, pouvez-vous me dire où se trouve la librairie la plus proche ? », le locuteur :

1. attire l'attention d'une interlocutrice inconnue ;
2. la désigne comme interlocutrice ;
3. lui signifie sa capacité à la classer dans la catégorie des femmes et dans celles des personnes envers qui il doit faire preuve d'une certaine déférence (choix du vouvoiement et de la FNA à l'intérieur d'un paradigme restreint).

Par contre, rien n'est prédiqué sur l'interlocuteur (sinon son identification comme tel), qui n'a pour tâche que celle de se reconnaître (grâce aussi à des indices extralinguistiques essentiels) dans la FNA, qui ne lui transmet aucune information sur lui/elle-même. Car l'information « vous êtes une femme et nous ne nous connaissons pas » est partagée par les deux interlocuteurs et tout à fait évidente.

L'emploi du nom propre ou d'une FNA impliquant des caractéristiques non apparentes (métier, fonction, etc.) de l'interlocuteur est un peu différent car, en l'employant, le locuteur exprime une connaissance préalable de l'allocutaire ou une capacité d'identification de celui-ci sur la base d'indices contextuels. Mais, encore une fois, la prédication ne porte pas sur l'allocutaire, plutôt sur la relation entre celui-ci et le locuteur.

Enfin, une insulte ou une FNA hypocoristique (non habituelle, bien sûr) a pour support de la prédication non seulement la relation entre les deux partenaires de l'échange, mais également l'allocutaire : « crétin » signifie bien « vous êtes un crétin » (bien que cela soit relativisé par l'énonciativité, donc « je pense que vous êtes un crétin »). L'énonciateur attribue dans son énonciation une propriété à l'allocutaire.

Aux deux premiers groupes appartiennent les FNA qu'on pourrait appeler « **dénominatives** », c'est-à-dire celles qui expriment une dénomination déjà connue de l'interlocuteur, dans laquelle celui-ci se reconnaît (« Monsieur le Ministre », « Frédéric ») et, par conséquent, une prédication présupposée. A l'autre appartiennent les formes « **désignatives** », c'est-à-dire qui attribuent, par leur énonciation-même, une caractéristique qui est prédiquée par le locuteur sur l'allocutaire, donc une prédication posée. Nous reprenons ici la distinction proposée par Kleiber entre « nomination » et « désignation », selon laquelle : « [p]our que l'on puisse dire d'une relation signe ? chose qu'il s'agit d'une relation de dénomination, il faut au préalable qu'un lien référentiel

particulier ait été instauré entre l'objet x, quel qu'il soit, et le signe X » (Kleiber 1984 : 79), alors que la désignation serait le résultat d'une « association occasionnelle » non codée et non mémorisée.

Cette deuxième catégorie est évidemment beaucoup plus créative que la première, même si elle peut inclure des formes ritualisées (utilisées de façon répétitive, comme certaines insultes) aussi bien que des formes nouvelles (en termes lexicaux – de nouvelles formes néologiques – ou en termes de référent – une vieille insulte désignant pour la première fois un certain référent). En effet, pour reprendre de nouveau les propos de D. Perret, « [l]e vocatif assume de la façon la plus riche sa fonction affirmative (dire quelque chose à l'autre) en se libérant du paradigme limité des termes d'adresse usuels » (PERRET 1968 : 11).

Nous arrivons donc au schéma suivant (les FNA fournies dans chaque case ne sont que des exemples) :

Prédication	Sur le locuteur	Sur la relation	Sur l'allocutaire
Posée : - information nouvelle, - désignation	-	« Cher ami » (deux connaissances deviennent plus intimes) – prédication implicite	FNA non figées ou FNA révélées comme inadéquates par l'enchaînement « Falsificateur » - prédication explicite
Présupposée (information connue, dénomination)	Tous « Madame » à une inconnue	Tous « Monsieur le Professeur » (l'étudiant au professeur)	Tous « Jean », « Jeannot »

Ainsi qu'il est possible de l'observer dans le tableau ci-dessus, une autre notion est nécessaire pour distinguer entre le contenu informationnel posé dans la prédication sur la relation, qui est implicite, et le posé dans la prédication sur l'allocutaire : seul le second est prédiqué de façon explicite par la nouvelle désignation attribuée à l'interlocuteur. Pour résumer : toute FNA prédique quelque chose sur le locuteur, la relation ou l'allocutaire de façon implicite, ou mieux, sous-entendue, alors que la seule prédication explicite possible est celle sur l'allocutaire.

L'insulte, qui va nous intéresser dans la suite de cet article, peut donc être définie comme une FNA qui opère une prédication axiologiquement négative (un jugement, selon Perret 1970 : 116) posée et explicite sur l'allocutaire par une désignation.

3. Intention, interprétation et performativité

N'oublions pas l'importance de l'enchainement comme révélateur de prédications présupposées. L'exemple suivant est assez éclairant à ce sujet :

> « Bonjour, Mademoiselle »
> « Non, Madame »

Ici, l'allocutaire révèle, par sa réponse, la prédication présupposée « vous êtes une femme non mariée ». C'est donc l'enchainement qui, en se focalisant sur le présupposé, le révèle. En lui opposant le « Madame », l'allocutaire situe le « Mademoiselle » dans un système binaire et le réfute. Donc, en cas de conflit entre la dénomination employée par le locuteur et l'autoreprésentation de l'allocutaire, c'est le présupposé incorrect qui est thématisé par la suite de l'enchainement. La dénomination serait donc perçue, dans ce cas, par l'allocutaire, comme une désignation. C'est ce qui nous amène à réfléchir sur la question de l'intention (du locuteur) et de l'interprétation (de l'allocutaire).

De nombreux auteurs ont insisté sur deux aspects des FNA :

- d'une part leur aspect performatif : « Ainsi, comme nous l'avons montré ailleurs (Lagorgette, 1998, 2002a, 2003a et b), « dire des insultes » ne suffit pas à accomplir l'acte d'insulter ; de même, « dire un TA» ne suffit pas à appeler et peut aussi accomplir un certain nombre d'autres actes de langage » (Lagorgette 2006 : 44). Les FNA sont en effet soumises à des conditions de réussite relevant du contexte (par exemple, la possibilité pour l'allocutaire de recevoir le message) ;
- de l'autre, leur aspect perlocutionnaire : « Austin nomme perlocutionnaires les actes où dire quelque chose provoque certains effets. Ces actes sont nommés *a posteriori*, d'après leurs conséquences. Or, une injure n'est telle que si l'interlocuteur s'estime blessé » (PERRET 1968 : 10).

Nous devons peut-être alors modifier notre définition de l'insulte donnée ci-dessus de la manière suivante : « une FNA qui opère une prédication axiologiquement négative posée et explicite sur l'allocutaire par une désignation, énoncé dans l'intention de porter atteinte à la face de l'allocutaire, reçue comme telle par l'allocutaire et réalisée dans les conditions de réussite appropriées ».

4. Prédication et support

Mais comment fonctionne cette prédication ? Nous avons trois cas de figure :

1. FNA linéarisée dans un énoncé hôte et qui coréfère avec une deuxième personne : « Imbécile, viens ici » ;

2. FNA non linéarisée, c'est-à-dire employée seule : « Imbécile » ;

3. FNA linéarisée dans un énoncé hôte sans coréférent : « Imbécile, il n'y a rien à comprendre ».

Ainsi que l'expliquent Détrie (2006 : 45-47) et Wilmet (1997 : 499) la prédication se réalise de trois façons différentes :

En 1) la FNA correspond à l'« apposition du sujet inexprimé d'un impératif » (WILMET 1997 : 499, cit. in DÉTRIE 2006 : 45), alors que dans le cas de 2) et 3) le support de la prédication est absent du cotexte, mais non pas du contexte situationnel :

> « Quand elle n'est pas linéarisée, elle actualiserait non plus une prédication associée ou surajoutée, mais une prédication à part entière (c'est-à-dire un prédicat nominal[isé]), le référent du constituant apostrophique étant présupposé connu : il n'a pas été introduit dans le discours, mais, eu égard à la situation d'énonciation, il fait partie de la présupposition énonciativo-pragmatique, étant accessible ou saillant dans le contexte situationnel » (DÉTRIE 2006 : 47).

Dans l'exemple 2), la FNA constitue donc un prédicat nominalisé qui réfère à un élément extratextuel connu. Le même phénomène se produit dans l'exemple 3), même si dans celui-ci la FNA est linéarisée. Nous partageons à ce propos l'avis de Détrie, qui commente la proposition de Wilmet (1997) de considérer ces FNA comme des « thèmes sans rhème » :

> « Plutôt que de parler de rhème sans thème, je préfère évoquer l'idée que, dans ce cas précis, qui cumule prédication et interpellation, thème et rhème se superposent dans la même unité syntaxique, le thème n'étant pas discrétisé : c'est l'acte allocutif [la convocation de l'allocutaire dans l'énoncé] qui permet d'accorder une thématicité au mot en apostrophe, même si seul l'élément rhématique [*imbécile*] est discret. Cet acte de langage, doué d'autonomie sur le plan sémantico-syntaxique, ne surgit cependant pas du néant discursif : il s'appuie le plus souvent sur un avant discursif et vise un après.9 C'est en cela que l'apostrophe évaluative ne fait sens qu'en prenant en compte véritablement la dimension discursive globale, l'apostrophe évaluative s'avérant un acte à la fois pour et sur quelqu'un (l'allocutaire), acte qui actualise simultanément la référenciation explicite de l'interpellé et sa qualification, et qui correspond à un apport sur les plans pragmatique (l'acte d'interpellation désigne comme allocutaire l'interpellé) et

> sémantique (l'acte accorde une signification à l'interpellé), sans qu'on puisse discriminer les deux actes.» (DÉTRIE 2006 : 45-46).

Il ne faut pas non plus oublier que la présence de la FNA dans les énoncés de type 3), qui convoque dans l'énoncé à la fois la source énonciative, le destinataire et la relation entre les deux, n'est pas sans conséquences sur le sens de l'énoncé hôte :

> « le fait d'utiliser l'apostrophe […] modifie la totalité de la prédication, puisque tout ce qui est à droite de [l'apostrophe] doit être réinterprété, à cause de l'apostrophe, comme un énoncé où l'assertion engage les participants et contribue explicitement à leur relation argumentative, alors qu'il pouvait s'agir d'un énoncé non-personnel gnomique sans ce marqueur de co-énonciation » (DÉTRIE 2006 : 47).

J'ajouterais que la réinterprétation touche aussi ce qui se trouve à gauche de la FNA, dans l'énoncé hôte (nous connaissons la flexibilité des FNA en termes de position dans l'énoncé ; voir LAGORGETTE, 2006).

5. Prédication adjectif/nom /nom propre

Même si nous n'allons pas nous intéresser ici aux caractéristiques formelles des insultes, dont une description rapide est fournie dans Perret (1968 : 12), il est quand même nécessaire de s'arrêter sur la classe grammaticale à laquelle appartiennent les FNA insultantes. En effet, celles-ci peuvent appartenir à trois classes différentes :

- le nom : « jésuite »
- l'adjectif/nom : « intégriste », « imbécile »
- l'adjectif nominalisé : « la grosse »
- le nom propre : « Hitler »

A ces formes simples il faut naturellement ajouter les formes syntagmatiques (« espèce de x », « gros x » ; voir encore PERRET 1968 : 12). Il semblerait donc que la prédication insultante se fasse essentiellement par le biais de formes nominales : par des noms communs, par des adjectifs qui sont nominalisés ou bien qui appartiennent également à la classe des noms communs, ou par des noms propres.

La prédication n'attribue donc pas simplement des propriétés à l'allocutaire, mais elle reporte sur lui/elle un ensemble de propriétés caractérisant le stéréotype du nom (propre ou commun) employé dans la FNA.

De plus, pour que l'insulte soit efficace, il faut que l'allocutaire s'y reconnaisse. Or, comment s'opère cette reconnaissance ? Elle est évidemment encouragée par les indices contextuels de la communication, mais là aussi il faut distinguer différents cas de figures, selon que la FNA remplisse une fonction de *calling*, *adressing* ou *distinguishing* (voir *supra*, introduction) ou encore simplement la fonction prédicative. On peut dire que plus la fonction de *calling* (attirer l'attention) est dominante, mois la FNA insultante sera créative et plus le locuteur sera forcé d'utiliser une désignation dans laquelle l'interlocuteur se reconnaît plus aisément et qui est donc fondée davantage sur le présupposé que sur le posé. A l'autre extrême du continuum, dans des contextes communicationnels particulièrement clairs, la créativité désignative pourra atteindre son degré maximum.

C'est dans les débats parlementaires, un contexte très codifié, que cette créativité peut atteindre des sommets inégalés. Il est possible de citer des insultes aussi originales que : « Ribéry » (corpus DÉTRIE) et « jésuite » (corpus CABASINO).

C'est dans ce contexte qu'il a été possible à un membre du parlement italien de s'adresser au Président du Conseil des Ministres par la FNA « Signor Presidente del Consiglio, anzi, Signor Presidente Videla »[10]. Au-delà de la stratégie reformulative, qui permet d'établir une co-référence entre « Signor Presidente del Consiglio » et « Signor Presidente Videla », et donc de permettre à l'allocutaire de se reconnaître (malgré tout…)[11] dans cette FNA, nous avons ici un nom propre qui est employé comme désignation.

Nous n'allons pas aborder ici la question du sens des noms propres (pour un panorama complet, nous renvoyons à Vaxelaire 2005), mais nous allons nous limiter à essayer de démonter le fonctionnement de cette FNA à dominante prédicative.

Le nom « Videla » n'est pas ici à strictement parler une antonomase, car il ne devient pas un nom commun et n'est précédé d'aucun déterminant. C'est bien par un acte de désignation qu'un individu x est appelé par Y, dénomination d'un autre individu. Or, si nous suivons l'« interprétation prédicative » du nom propre de Gary-Prieur (1994), qui se fonde aussi bien sur le sens du nom propre (défini comme le prédicat de dénomination de Kleiber 1981), que sur le contenu (l'ensemble des propriétés liées au référent initial du nom), nous arrivons à une interprétation de « Videla » comme :

- le x appelé Videla
- chef de la dictature militaire argentine.

Or, ici c'est seulement une partie du contenu (« chef de la dictature ») qui doit être retenu, car le prédicat de dénomination ne peut pas être validé comme étant pertinent : le locuteur ne veut ni effectuer un acte de nomination en changeant le nom de l'allocutaire (par une sorte de baptême), ni faire un acte de reconnaissance en identifiant l'allocutaire avec le personnage appelé Videla. Il veut transférer à l'allocutaire un ensemble de propriétés « prototypiques » du référent premier du nom propre et qui sont partagées par le locuteur, l'allocutaire et l'audience (dans ce cas, les autres parlementaires). Ce qui est intéressant ici, c'est que cet exemple démontre qu'il est possible d'utiliser des noms propres qui ne sont pas des antonomases avec d'autant plus d'efficacité que ceux-ci ne sont pas soumis à l'usure dont souffrent les autres.

6. Conclusion

Nous espérons avoir contribué, dans notre bref tour d'horizon, à la description du fonctionnement de la prédication dans les FNA, par la réflexion sur le rapport entre posé et présupposé, par l'analyse des relations entre thème et rhème, ainsi que par la question de la prédication par l'emploi d'un nom propre.

Il reste que les insultes constituent toujours un acte d'agression très forte envers la face de l'allocutaire et, bien qu'elles offrent une vaste palette de possibilités et que de nombreux corpus en attestent l'emploi, elles restent limitées à des contextes particuliers, dans certains desquels l'insulte est en quelque sorte ritualisée, comme dans les débats parlementaires. C'est pour cette raison que, dans d'autres situations de communication où l'insulte est beaucoup moins tolérée, les locuteurs doivent avoir recours à d'autres outils pour réaliser des prédications axiologiquement négatives sur leur allocutaire, tels que les FNA indirectes, qui permettent de dire quelque chose de négatif sur l'interlocuteur sans en agresser aussi violemment la face.

Bibliographie

A. CASSANAS, A. DEMANGE, B. LAURENT, A. LECLER (sous la dir. de), *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Publications Montpellier 3, 2003.
C. DÉTRIE, *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris, CNRS, 2006.

O. DUCROT, *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
R.T. GARNER, « Nonreferring use of proper names »,*Philosophy and Phenomenological Research*, vol 31, n. 1, 1970, pp. 358-368.
M.-N. GARY-PRIEUR, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994.
A. GIAUFRET, « On va parler au ministre, on va parler au vétérinaire aussi. Bonsoir, Hélène Jouan et bonsoir aux auditeurs de France Inter »: les formes nominales d'adresse dans les interviews politiques radiophoniques », in C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *S'adresser à autrui*. *Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2010, p. 201-224.
C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.
C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Les interactions verbales*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1992.
C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *S'adresser à autrui*. *Les formes nominales d'adresses en français*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2010.
G. KLEIBER, *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 1981.
G. KLEIBER, « Dénominations et relations dénominatives »,*Langages*, n. 76, 1984, p. 77-94.
D. LAGORGETTE, « Du vocatif à l'apostrophe. Problèmes terminologiques et théoriques. Termes d'adresse et détachement

en diachronie du français », *L'Information grammaticale,* n° 109, mars 2006, p. 38-44.
D. LAGORGETTE, « Termes d'adresse, insulte et notion de détachement en diachronie : quels critères d'analyse pour la fonction d'adresse ? », *Cahiers de praxématique*, 40, 2003, pp. 43-69.
D. PERRET, « Les appellatifs. Analyse lexicale et actes de parole »,*Langages*, mars 1970, n. 17, p. 112-122.
D. PERRET, « Termes d'adresse et injures. A propos d'un dictionnaire des injures »,*Cahiers de lexicologie* 12 (1968), 3-14.
J.-L. VAXELAIRE, *Les noms propres une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, 2005.
M. WILMET, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

Notes

? 1 Ce texte a déjà paru en portuguais sous le titre « De Mário a Otário. As formas de tratamento nominais : modelos de função alocutiva ou predicativa ? » dans le recueil Rebollo Couto L., dos Santos Lopes C. R. (dir.), As formas de tratamento em português e em espanhol. Variação, mudança e funções conversacionais / Las formas de tratamento em español y en portugués. variación, cambio y funciones conversacionales, Niterói, Editora da Universidade Federal Fluminense, 2011, pp. 45-58. Nous remercions les éditrices de nous avoir permis de republier le texte dans sa version originale française.

? 2 Nous n'abordons pas ici la question des fonctions pragmatiques des termes d'adresse.

? 3 Nous n'utiliserons pas ici la distinction entre locuteur et énonciateur d'une part, allocutaire et interlocuteur de l'autre, qui ne sont pas pertinente dans le cadre de notre travail.

? 4 Même si Garner se limite à cette catégorie des formes nominales d'adresse, les mêmes observations peuvent être étendues à tout l'ensemble.

? 5 *Summons* et *calls* de Zwicky (1974).

? 6 Il existe en effet des FNA que nous avons appelées « indirectes », c'est-à-dire qui ne correspondent pas syntaxiquement au patron auquel nous faisons référence ci-dessous. Voir à ce propos Giaufret 2010.

? 7 Pour une présentation détaillée des critères d'identification des FNA, voir Lagorgette 2006 et Kerbrat-Orecchioni 2010.

? 8 Nous ne partageons pas l'avis de Perret sur la question du sens des noms propres : nous reviendrons sur la question plus loin.

? 9 Il reste à expliquer le phénomène des insultes au volant, qui n'a souvent qu'un bref « avant » et ne vise aucun « après », mais relève plutôt d'une volonté de défoulement.

? 10 « Monsieur le Président du Conseil, ou plutôt, Monsieur Videla ».

? 11 Car l'insulte « force » en quelque sorte l'allocutaire à se reconnaître dans une prédication qui est un jugement négatif.

Pour citer cet article :

Anna GIAUFRET, *De « Martin » à « crétin » : les formes nominales d'adresse entre fonction allocutive et fonction prédicative*, Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete , Publifarum, n. 26, pubblicato il 2016, consultato il 04/05/2024, url: http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=361